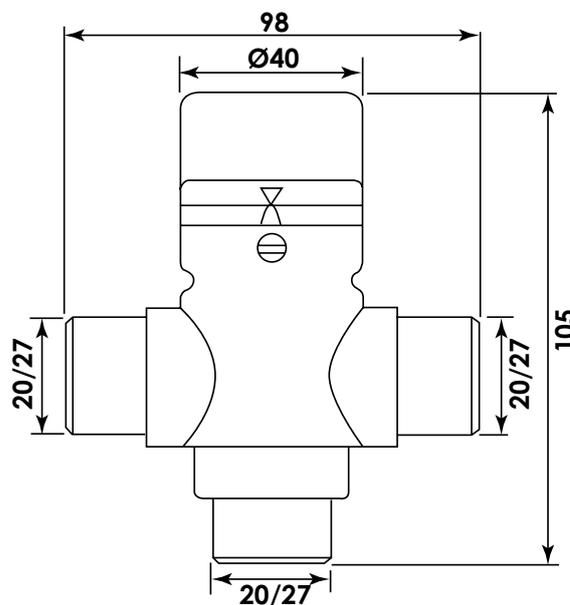


LIMITEUR DE SÉCURITÉ THERMOSTATIQUE RÉGLABLE SOLAIRE - MÂLE 3/4



- RÉSISTANCE À LA HAUTE TEMPÉRATURE ADAPTÉE AU CHAUFFE-EAU SOLAIRE THERMIQUE
- 2 CLAPETS ANTI-RETOUR INTÉGRÉ
- ANTI-BRULURE AVEC PLAGES DE RÉGLAGE DE +35° À +50°C
- INTERRUPTION DE L'ALIMENTATION EN CAS DE COUPURE D'EAU FROIDE POUR PLUS DE SÉCURITÉ
- ANTI-LÉGIONELLES : ÉVITE LE DÉVELOPPEMENT DE BACTÉRIES

DESCRIPTION	Double mâle 20/27 - Mitigeur thermostatique haute température (110°C) adaptable aux installations solaires thermiques, réglable de +30° à 50°C - Sécurité anti-brûlures : protège les utilisateurs du risque de brûlure en contrôlant la température de l'eau chaude sanitaire d'une salle de bains ou d'un point de puisage - Sécurité anti-légionelloses : permet de stocker l'eau chaude sanitaire à une température supérieure à 55°C et donc d'éviter une prolifération bactérienne (légionelloses) - Entretien facile : cartouche interchangeable et filtres intégrés en entrée eau chaude et eau froide. - Pression maxi. 16 bars - Débit d'eau mitigée à 3 bars : 28 l/min - Corps en laiton haute résistance.
CARACTÉRISTIQUES	Limiteur de sécurité thermostatique réglable Compatible installations solaires Température max. d'utilisation : 110°C Corps en laiton nickelé (CW617N) : laiton normé européen Réglage de la température d'eau mitigée : 35 à 50°C Température différentielle d'eau chaude à eau mitigée : 15°C Pression max. : 16 bars Débit max. à 3 bars : 34 l/mn Clapets anti-retour intégrés Raccords démontables : triple Mâle 3/4" Étanchéité par joint torique Certifié ACS
APPLICATIONS	Limite la température d'eau chaude à 50°C pour éviter les risques de brûlures tout en gardant une température supérieure à 55°C dans le chauffe-eau solaire pour éviter tous risques de développement microbien.
CONDITIONS D'UTILISATION	Température maxi: 110°C Pression maxi : 16bars
COMPATIBILITÉ	Si l'eau chaude est produite à une température supérieure à 60°C, un dispositif abaisseur de température doit être interposé. Ce dispositif doit être placé le plus près possible de l'appareil de production d'eau chaude et dans le même local.
PRÉCAUTION D'EMPLOI	L'installation doit être réalisée conformément aux règles de l'art, avis techniques et DTU en vigueur.
SPECIFICATIONS D'INSTALLATION	Permet la production d'eau chaude sanitaire dans une habitation.
GARANTIE ET EXCLUSION	N'est pas adapté pour une application autre que celle décrite ci-dessus. Notre garantie porte sur les défauts de matière ou de fabrication et s'applique dans les conditions définies par le fabricant. La garantie ne couvre pas les consommables, l'usure normale, les pièces mobiles (2 ans), les dommages dus aux chocs, au gel, le défaut d'entretien régulier et approprié, de produits d'entretien trop agressifs ou de traitements de l'eau inadaptés, à la présence de corps étrangers véhiculés par l'eau (limaille, sable, calcaire, etc...) la mise en œuvre non conforme aux règles de l'art, avis et fiche technique et aux DTU.
PRESCRIPTION DE POSE	Organe de sécurité obligatoire (imposé par le DTU 60.01) - Avant la pose, il est impératif de nettoyer les tuyauteries de l'installation. Poser le limiteur thermostatique directement sur la sortie eau chaude du chauffe-eau (côté C) avec le raccord. Alimenter le limiteur thermostatique en eau froide (côté F). La sortie d'eau mitigée est opposée à la manette de réglage. Les étanchéités seront réalisées du téflon ou de la résine anaérobie (la pâte d'étanchéité avec de la filasse est proscrite).